

Influences culturelles sur la décision d'immigration chez les étudiants Algériens

Cultural influences on the immigration decision of Algerian students

« Cultural influences on the immigration decision of Algerian students »

Mekacher Mohammed amine¹

¹ Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou

eamin@hotmail.fr

Date de réception : 15/02/2022 Date d'acceptation : 16/03/2022 Date de publication : 10/05/2022

Résumé:

L'immigration est devenue un phénomène qui touche toutes les catégories sociales de certaines sociétés en l'occurrence celles du Sud. L'immigration des étudiants algériens s'observe de plus en plus ces dernières années, et ils aspirent à construire leur avenir au sein de pays occidentaux qui représentent le développement et la modernité mais aussi une certaine manière de vivre et une culture différents qui attire par ses différents aspects. Cette immigration est surtout tournée vers la France qui est liée à l'Algérie historiquement et très proche géographiquement et même culturellement. Le choix d'immigrer est soumis à plusieurs influences parmi lesquelles celles culturelles, des références de réussite, surtout matérielles, entourent ces étudiants et ne font qu'attiser leur désir de vivre ailleurs, ils baignent depuis leur enfance dans un environnement qui pousse à partir et quitter le pays natal.

Mots-clés : acculturation, culture, immigration, migration, changement social.

Abstract:

Immigration has become a phenomenon that affects all social categories of many societies, in this case those of the South. The immigration of Algerian students has been observed more and more in recent years, and they aspire to build their future within Western countries which represent development and modernity but also a certain way of life and different culture which attracts its different aspects. This immigration is mainly directed towards France, which is historically linked to Algeria and very close geographically and even culturally. The choice to immigrate is subject to several influences, including cultural ones, references to success especially material, surround these students and only fuel their desire to live elsewhere since their childhood they have been immersed in an environment that pushes them to leave the native country.

Keywords: acculturation, culture, immigration, migration, social change

1-Introduction :

La région de Tizi-Ouzou, pour la prendre comme exemple, a depuis longtemps la réputation d'être exportatrice de citoyens en quête d'ailleurs pour des fins multiples, cela va de la poursuite des études à l'immigration familiale ou salariale.

Une tradition s'est installée au sein de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou qui pousse beaucoup d'étudiants à « tenter » l'expérience de cette immigration à des fins académiques dans la forme et par la procédure administrative inhérente à tout projet qui s'inscrit dans cette démarche.

Une sorte de frénésie caractérise ces étudiants chaque début d'année universitaire, par leur quête des documents demandés pour une éventuelle inscription dans les universités principalement françaises. Il est vrai que c'est un véritable parcours du combattant qui les attend pour satisfaire les demandes de l'organisme qui valide ou non l'acceptation des dossiers, ce dernier « Campus France » s'assure du bien-fondé du projet d'étude présenté sur documents et par entretien (à distance, en ces temps de la pandémie) et sélectionne finalement les meilleurs profils qui pourront

prétendre à une délivrance du Visa d'études, le sésame qui permet aux étudiants d'arriver sur le continent européen pour entamer une autre vie qui débutera nécessairement, elle aussi par des démarches administratives.

Cette volonté de quitter son pays d'origine n'est pas nouvelle concernant de jeunes algériens qui rêvent d'un meilleur avenir, d'opportunités plus prometteuses qui leur ouvriront un nouvel horizon, d'autant plus que le retour d'expérience d'autres camarades leur parvient très rapidement vu le développement des moyens de communication notamment les réseaux sociaux, où cette vie désirée est exposée par ceux qui ont pu faire la traversée.

Le manque de débouchées professionnelles à l'issue des études, notamment pour les étudiants des sciences Sociales et Humaines, peut être une raison parmi tant d'autres pour expliquer ces départs ou bien cette intention de partir, car tous n'obtiendront pas de visa, puisque c'est une sélection et qu'il n'y a pas de places pour tout le monde.

Les étudiants, pour la plupart, essuient des refus d'obtention de visa, mais cela ne les empêche pas de recommencer les différentes procédures et essayer d'autres formules, cela devient un objectif primordial qui concentre tous leurs efforts, et toutes les pistes sont envisagées même l'immigration clandestine comme dernier recours, avec tous les dangers qu'elle comporte et le risque de n'arriver jamais à bon port. Des questions en découlent et nous poussent à réfléchir et analyser ce phénomène sous plusieurs aspects, notamment la part de la culture dans ce choix d'immigration ainsi que l'impact des modèles issus des sociétés occidentales, comme la France, dans l'émergence de ce désir de départ ?

2-La culture et son impact :

Selon l'angle que le chercheur aborde la définition de la culture, cette dernière en détient une multitude. A travers son l'histoire, l'homme est passé d'un conditionnement naturel qui s'amenuise pour devenir un conditionnement social qui va en s'agrandissant. La différence entre ces deux conditionnements se trouve dans la mesure qui peut être faite des contraintes imposées, en effet celles dictées par la nature peuvent être contrées par la force physique de l'homme, car elles sont généralement mesurables et cycliques. Cependant les contraintes imposées par la société sont d'ordre moral et psychologique détenant donc un caractère plus insidieux.

En anthropologie plus précisément culturelle, Tylor (1871) donne cette définition : « la culture est un ensemble complexe qui inclut les connaissances, les croyances, l'art, la loi, la morale, la coutume et toutes les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société », les chercheurs de cette époque soutenaient une évolution universelle d'une humanité qui marche vers le même but. Quant à Durkheim (1888), dit que l'évolution humaine « ressemble plutôt à une immense famille dont les différentes branches, de plus en plus divergentes les unes des autres, se seraient peu à peu détachées de la souche commune pour vivre d'une vie propre. ».

L'ensemble des définitions proposées par les chercheurs intègre la culture à un comportement attaché à l'apprentissage, pour Kroeber et Kluckhohn (1952), la culture est l'ensemble des manières de faire, de sentir, de penser propres à une collectivité humaine. Leur étude de la société américaine les amène à proposer quatre dimensions :

- la relation à la nature,
- la perception du temps,
- l'activité personnelle,
- les relations avec autrui

Influences culturelles sur la décision d'immigration chez les étudiants Algériens

Selon Dubois (1987) : « dans sa forme la plus observable, une culture apparaît d'abord sous la forme d'un ensemble de comportements distinctifs. Ce qui différencie immédiatement une culture d'une autre, c'est une certaine façon de se nourrir, de se vêtir, de se loger, de se parler, d'exprimer ses sentiments et ses états d'âme ».

Pour d'autres chercheurs, la culture est vue à partir des effets qu'elle a sur les membres de la société. C'est ainsi que pour Hofstede (1980), la culture est par essence, une programmation mentale collective, c'est la moyenne des croyances et des valeurs autour de laquelle se situent les individus qui habitent un pays.

Tylor (1871) parle du caractère collectif de la culture : elle est l'expression de la totalité de la vie sociale de l'homme. Quant à Boas (1927), c'est par l'observation directe des cultures, d'une manière prolongée qu'il arrivait à initier le concept de relativisme culturel autrement dit, chaque culture possède un « style » particulier qui se manifeste par la langue, les croyances, les coutumes, l'art...

L'élève de Boas, Benedict (1934) introduit, quant à elle, le concept de « pattern » : les institutions créent une unité psychologique et la personnalité individuelle est le reflet de cette unité. Ces recherches touchent donc les « types culturels » qui se caractérisent par leurs orientations générales et les sélections significatives qu'ils font parmi tous les choix possibles.

Chaque culture a son pattern, plus ou moins cohérent de pensée et d'action et offre un schéma inconscient pour toutes les activités de la vie.

Les recherches de Mead (1931), vont porter sur la façon dont un individu reçoit sa culture et les conséquences que cela aura sur la formation de la personnalité des individus. Le processus de transmission culturelle et de socialisation de la personnalité est primordial, l'individu est imprégné de ce modèle dès le commencement de sa vie, avec les différentes stimulations et interdits qu'il subira. Une fois adulte, il se conformera inconsciemment aux principes fondamentaux de sa culture, il s'agit du processus d'enculturation.

Linton et Kardiner (1969), quant à eux, parlent de la personnalité de base de l'individu et sur le fait que chaque individu a sa propre façon d'intérioriser et de vivre sa culture, leur approche de la culture et de la personnalité est plus dynamique que statique.

Le concept de culture a eu une importance tout au long de l'histoire, les changements et bouleversements sociétaux ont comme conséquences des mutations où les valeurs traditionnelles n'ont plus le même poids, nos habitudes d'ordre économique, familiale, professionnelle et l'individu même, sont bouleversés. L'individu a un cadre de moins en moins établi et durable, il est déraciné, en perte de repère en même temps que sa culture se transforme.

L'une des acquisitions scientifiques les plus importantes des temps modernes a été la reconnaissance du fait de la culture. Cette dernière influe sur la construction et le développement de la personnalité d'un individu, même si celui-ci ne se rend pas compte de cet impact. En effet, l'être humain à travers l'histoire, avait une conscience vague de l'existence de la culture, en observant les contrastes entre les coutumes qu'il pratiquait au sein de sa société et celles des autres sociétés lorsqu'il venait à les rencontrer. Nous nous constituons et nous fonctionnons dans un environnement qui est pour l'essentiel culturellement déterminé ce qui jouera un rôle déterminant dans la formation de notre personnalité.

Ralph Linton a proposé une définition de la culture que nous pouvons citer :

« Une culture est la configuration des comportements appris et de leurs résultats, dont les éléments composants sont partagés et transmis par les membres d'une société donnée. » (Ralph Linton, 1945)

A travers le terme configuration R-Linton suggère que les différents comportements et les résultats de comportement qui forment une culture, sont arrangés en un ensemble modelé (patterned). Tandis que « les comportements appris » sont les activités qui doivent être considérées comme appartenant à une configuration culturelle donnée, se trouvent bornées à celles dont l'aspect a été remanié par un processus d'apprentissage.

Les besoins, le comportement instinctif ou bien les tensions fondamentales n'ont pas été considérés comme faisant parties de la culture, en dépit de leur incidence manifeste sur elle. Cependant la soustraction de ces phénomènes autorise encore au concept de culture une expansion très vaste. Les réflexes non conditionnés, chez l'homme, sont très peu nombreux, excepté ceux en relation avec des processus physiologiques.

Son comportement est motivé par ses besoins, mais les formes que peu prendre ce comportement, sont influencées par l'expérience. Prenons l'exemple du besoin de nourriture, celui-ci va amener l'acte de manger comme réponse, cependant la façon dont nous mangeons dépendra de la manière dont nous avons appris à manger.

Le terme « comportement » dans la définition, doit être considéré dans son sens le plus large, qui enveloppe toutes les activités explicites et implicites de l'individu, ainsi que celles physiques ou psychologiques. Dans cette définition, apprendre, penser, etc., doivent être pris comme des sortes de comportement, pareillement que les mouvements musculaires combinés entraînés par les opérations techniques.

Les résultats de comportement se rapportent à deux ordres de phénomènes, l'un psychologique, l'autre matériel.

Le premier comprend les résultats de comportement qui sont représentés chez l'individu par des états psychologiques, comme : les attitudes, les systèmes de valeurs, la connaissance seront compris sous cette catégorie. Il est indéniable que, chez une personne, ils sont le résultat de ses échanges et interaction avec l'environnement et de l'apprentissage qui en provient.

En même temps, ils ne peuvent pas être catégorisés comme comportements appris, puisque les qualités dynamiques impliquées par ce terme leur manquent. Au même titre que les réalités de l'environnement externe, ils exercent une influence directrice sur la constitution des modèles de comportement.

L'individu qui affronte une nouvelle circonstance, réagira en fonction de la réalité objective de celle-ci, mais aussi selon, les valeurs les connaissances et attitudes qu'il a contractées et qui découlent de son expérience passée. L'exemple que R.LINTON cite, et qui peut éclairer ses propos concerne la rencontre pour la première fois de l'indigène d'une contrée lointaine avec un étranger de type européen, cela peut déboucher sur différentes réaction de sa part, allant de celles des plus violentes ou bien des plus amicales voire d'adoration. La ligne de conduite de l'indigène dépendra de la nature des facteurs en question.

Les résultats matériels de comportement, sont insérés parmi les phénomènes que recouvre le concept de culture, cette acception est sanctionnée par l'usage anthropologique, qui est aussi ancien que le terme même de culture. Les objets confectionnés et utilisés par les membres d'une société sont considérés comme faisant partie dans leur ensemble la « culture matérielle » et considérés comme élément intégrant de sa configuration culturelle.

Le problème qui se pose, dans ce cas-là, est de déterminer si les objets en eux-mêmes doivent être tenus pour parties de la culture, ou bien si le contenu de la configuration culturelle doit être réservé aux éléments psychologiques auxquels les objets correspondent.

L'insertion des objets matériels dans le concept de culture complique le travail du chercheur, cependant pour l'étude de la personnalité, la soustraction de la culture matérielle, représenterait une

Influences culturelles sur la décision d'immigration chez les étudiants Algériens

perte plutôt qu'un gain. Le milieu ou une personne se développe et interagit, englobe une grande diversité d'objets confectionnés par les hommes, et l'influence de leur contact sur le développement de la personnalité peut être considérable.

Donc l'aspect de l'environnement total peut soit stimuler, soit inhiber le développement de l'habileté manuelle ou même de traits plus fondamentaux de la personnalité, comme les attitudes de timidité ou de confiance en soi. L'expérience première d'un enfant grandissant dans un milieu rempli de bibelots fragiles est diamétralement différente de celle d'un enfant élevé dans une maison où il n'y a rien à casser.

De même l'habitude d'utiliser pour s'asseoir ou se coucher des meubles surélevés, rend possibles quantité d'aventures et d'imaginations enfantines, qui ne le sont pas dans un environnement ou une société qui a des coutumes différentes comme se coucher par terre.

Dans la définition de R.Linton concernant la culture, la formule « partagés et transmis » délimite encore plus le contenu des configurations culturelles. « Partagés » doit être pris dans la signification où un type de comportement particulier, une attitude ou une connaissance sont communs à deux ou plusieurs membres de la société. Il n'implique aucune coopération dans les activités ou la propriété.

Un seul individu ayant un détail dans son comportement ne doit pas être regardé comme faisant partie de la culture sociale. Mais ces particularités individuelles peuvent aboutir en temps voulu, intégrer la culture.

Toutes les innovations culturelles émanent soit d'une personne, soit d'un très petit groupe de personnes. Par exemple : une technique nouvelle de tressage des paniers connue et maîtrisée par une seule personne ne peut pas être étiquetée comme élément de la culture, mais elle sera catégorisée comme telle dès qu'elle sera partagée par plusieurs personnes.

Pour comprendre encore plus le contenu de la culture à la lumière de ce caractère de participation, il est intéressant de se rappeler que les cultures sont des continuums. Le caractère de participation, qui autorise l'introduction d'un détail particulier dans la configuration culturelle, doit être défini par rapport au continuum socioculturel et non pas par rapport à une culture telle qu'elle existe à un moment donné du temps.

Ainsi le fait qu'il n'y ait qu'un seul artisan en exercice dans une communauté en une année précise, ne signifie pas que son savoir-faire doit être considéré comme extérieur à la culture de la communauté. La communauté a sans doute eu d'autres artisans qui avaient le même savoir-faire et elle en aura probablement d'autres encore dans l'avenir. Il se trouve ainsi à travers le temps une participation à certains types de savoir ou de comportement, même si des fois, à un moment donné ne sont pas représentés.

Cela pose la question de savoir si les constituants d'une connaissance ou d'un comportement individuel qui édifieront plus tard un statut culturel, doivent être qualifiés de culturels dès leur origine. La logique l'encourage, cependant leur position ne peut être établie que rétrospectivement, et puisqu'à l'origine ils ne remplissaient pas la fonction d'éléments constitutifs d'une configuration culturelle active, le problème demeure dans une large mesure académique.

Il faut aussi préciser qu'à travers le terme « partagés », R.LINTON explique qu'il ne faut pas entendre par ce dernier que les éléments qu'on doit prendre pour des parties intégrantes d'une configuration culturelle doivent obligatoirement être partagés par tous les membres d'une société, que ce soit tout au long du temps ou à un instant précis. En réalité il est impossible de trouver un élément de culture auquel tous les membres d'une société aient participé depuis qu'elle existe.

Les cultures se développent et changent, elles perdent certains éléments et elles en adoptent d'autres au cours de leur existence. Le résultat de ce processus, nous le constatons un

renouvellement presque complet dans le contenu et des modifications importantes dans les modèles, du moment que la société intéressée dure assez longtemps et connaît assez d'événement et de variation. Pour exemple prenons la population actuelle d'une ville moderne, anthropologiquement elle descendrait d'une population néolithique et il n'y a pas eu d'interruption dans la continuité culturelle et sociale et pourtant la vie des modernes n'a que très peu de caractères communs avec celle de leurs ancêtres néolithiques.

Considérons un moment particulier pour observer une configuration socioculturelle, nous remarquerons que les membres de la société ne participent pas tous dans leur totalité aux mêmes éléments de la culture. Les adultes ont en commun certains éléments qui ne peuvent pas être partagés par les enfants. Les activités ainsi que les idées d'une quantité d'adultes sont partagés uniquement par les membres de quelques groupes au sein de la société, par exemple les femmes ou bien les hommes.

Pendant ces spécialisations doivent être prises comme parties de la configuration culturelle, elles sont modulées à d'autres éléments au cœur de cette configuration tout en participant au bon fonctionnement de la société.

La transmission d'un individu à un autre par l'imitation et l'instruction, va permettre la participation aux éléments de comportement. C'est à travers le temps, que ces processus agissent et la majorité des éléments formant une configuration culturelle, transmise de génération à l'autre, perdurent au delà du temps de vie des membres de la société. La culture sociale dans laquelle l'individu est élevé, représente son hérité sociale qui est différente de son hérité biologique.

Elle lui apporte une masse d'adaptations à l'environnement où il doit vivre et remplir une fonction. Ces adaptations, qui depuis se sont transformées en modèles de comportement, ont été constituées par les précédents membres de sa société comme résultats de leurs expériences et sont arrivées jusqu'à lui grâce à des processus d'apprentissage.

Ces adaptations lui évitent des expériences qui seraient pénibles s'il lui fallait s'adapter efficacement par ses propres moyens. Le transfert de cette sorte d'adaptations comportementales est à maints égards parallèles au transfert des adaptations anatomiques et physiologiques acquises par les ancêtres comme résultats de mutations et de sélections. Par exemple, dans une société noire de l'Afrique occidentale, les techniques culturelles d'approvisionnement dans la jungle, mises au point par les générations passées, sont transmises à l'individu par l'intermédiaire de l'apprentissage, tandis que l'immunité considérable à la malaria qui fut également acquise par les générations passées lui est transmise par l'hérédité. Les deux lui sont nécessaires pour survivre dans les conditions locales.

3-Le phénomène de l'immigration :

La définition que donne le dictionnaire Le Larousse est comme suit : « l'immigration est l'installation dans un pays d'un individu ou d'un groupe d'individus originaires d'un autre pays. (L'immigration est le plus souvent motivée par la recherche d'un emploi et la perspective d'une meilleure qualité de vie) ».

Dès que nous abordons le sujet de l'immigration, automatiquement nous touchant celui de l'immigré, qui, d'après l'Institut National de la statistique et des études économiques (INSEE-France), « est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. A l'inverse certains immigrés ont pu devenir français, les autres restants étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité

Influences culturelles sur la décision d'immigration chez les étudiants Algériens

d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigré même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré »

C'est depuis cinquante ans que s'est constitué un savoir sur les migrations internationales, ces dernières étaient traitées, auparavant, à travers d'autres angles comme celui de l'exil, de la pauvreté. Au milieu des années 1970, l'approche en termes de mains d'œuvres ouvrières domine chez les sociologues, alors que l'analyse en termes de marché du travail est celle des économistes. Les migrants sont considérés comme une solution temporaire dans le pays d'accueil alors qu'ils sont envisagés comme partie constitutive de la population dans les pays d'immigration de peuplement, comme le Canada. (Catherine Wihtol de Wenden, 2016).

Il existe de nombreux enjeux de l'immigration, caractérisée par son internationalisation à l'échelle mondiale, ce qui a conduit à un renouvellement des catégories d'analyse. Les migrations internationales au sein de la mondialisation sont différentes de celles de la société industrielle, et presque toutes les régions du monde sont concernées par les départs, les arrivées et le transit, transformant les pays de départ en pays d'accueil (exemple du Maroc ou l'Algérie concernant les migrants des pays Sud de d'Afrique).

Une autre modification est apparue aussi, concernant cette fois ci le profil des migrants, on parle aujourd'hui de flux mixtes, car à la fois nous avons des migrations de travail et d'asile (comme les réfugiés syriens arrivés en Algérie). Cependant il existe aussi une régionalisation des flux à l'échelle d'un sous-continent, il se trouve plus de migrants venant de la même région que de migrants venant d'ailleurs. (Catherine Wihtol de Wenden, 2016)

Ce phénomène ne risque pas de s'arrêter car il y a des inégalités du droit à la mobilité, ainsi que celles liées au sous-développement sans oublier les crises politiques et environnementales. Il est aussi important de souligner l'influence des nouvelles technologies de la communication et de l'information qui font la jonction et la rencontre virtuelle d'environnements culturellement et géographiquement éloignés et différents, ce qui fait émerger des aspirations aux éléments de la modernité comme la mobilité. Cette dernière caractérise les personnes qui ont des droits (exemple ceux qui ont des visas, titres de séjours), de l'argent (comme les investisseurs), et une qualification (comme la migration d'élites ou bien d'étudiants).

Les migrations sont favorisées par les liens familiaux et ceux d'autres migrants de la même région arrivés précédemment. Elles sont aussi le fait de liens historiques, géographiques ou linguistiques antérieurs (dès fois d'origine coloniale). Ce sont donc ces réseaux qu'on peut qualifier de transnationaux qui permettent non seulement l'accueil mais aussi des facilités d'insertion notamment dans le marché du travail. (Catherine Wihtol de Wenden, 2016).

Cependant beaucoup d'idées reçues sont inhérentes au sujet de l'immigration notamment celle liée à la fermeture des frontières, cette dernière considérée par beaucoup comme une solution pour arrêter les migrations, or cette politique a eu peu d'effets pour stopper les flux. Il se trouve que la volonté de migrer est plus forte que ce genre de mesure, d'autant plus qu'elle s'appuie sur un cadre légal qui est désavantageux pour les états (surtout en Europe) qui mènent une politique de répression à l'endroit des migrants.

Pour exemple on peut citer la convention de Genève pour le droit d'Asile (1951), le droit du regroupement familial, convention internationale sur les droits de l'enfant pour les mineurs non accompagnés (1989). Nous pouvons ajouter le droit au travail (Convention n° 97 et 143 de l'organisation internationale du travail) et celui des familles (convention 1990 sur les droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles).

Une autre idée reçue assez répandue et qui revient souvent, celle relative à l'occupation des postes de travail par des migrants au détriment des nationaux, donc ils créent une concurrence sur le marché du travail. Les analyses économiques menées depuis 1976 et notamment en France, montrent que ce marché du travail est très segmenté et que les migrants sont rarement en situation de concurrence avec les nationaux, d'ailleurs ces derniers bénéficient de protections dans certains secteurs comme la fonction publique ou bien les fonctions régaliennes de l'Etat. D'ailleurs les migrants occupent toujours les métiers les plus difficiles, les plus dangereux et les plus sales, de surcroît généralement mal payés et irréguliers dans l'année, donc les plus précaires surtout quand les migrants sont en situation de sans-papiers. En plus ces mêmes études soulignent qu'en cas de crise économique qui touche le marché du travail, les nationaux se tournent vers ces métiers de migrants, qui se retrouvent finalement sans ressources. Il existe aussi des métiers que les nationaux n'occupent pas, ou il faut faire appel une immigration qualifiée (médecins de campagne, métiers spécialisés dans la construction).

4-L'immigration algérienne en France

L'immigration algérienne en France est ancienne, quasiment un siècle (Stora, 1992), il y a eu des départs conséquents vers la celle-là, pour des fins économiques liés à la recherche de travail et l'amélioration des conditions de vie, ce qui a donné des arrivées en France qui ont précédé la Première Guerre Mondiale (Meynier, 2015), d'ailleurs c'est la seule immigration actuelle dans l'Hexagone qui remonte aussi loin dans le passé et de manière massive.

Actuellement, les Algériens et les Portugais sont les nationalités les plus importantes sur le territoire français (environ 500000 ressortissants pour chaque pays), la différence, et contrairement aux Portugais, l'arrivée des Algériens dès les années 1920 était perçue comme un problème, générateur de représentations et de pratiques hostiles (Massard-Guilbaud, 2004).

Après l'indépendance, l'Algérie et la France ont pris des initiatives pour freiner ou contrôler l'émigration-immigration, d'ailleurs dans les années 2010 les environ 500000 algériens de France (ne sont comptés que les titulaires de la seule nationalité algérienne), n'étaient pas plus nombreux qu'au milieu des années 1960. Cependant cette communauté a été renouvelée par un flux constant de nouveaux arrivants, alors que les naturalisés et la plupart des descendants d'Algériens, Français ou binationaux, ne sont plus intégrés dans les statistiques sur les étrangers.

En comptabilisant les étrangers nés à l'étranger et ceux nés à l'étranger ayant acquis la nationalité française, les immigrés algériens ont dépassé les 750000 en 2013, faisant d'eux environ 13% du nombre d'immigrés en France (INSEE, 2016).

Selon l'INSEE, les descendants d'immigrés sont les individus nés en France et ayant au moins un parent immigré et du fait de l'ancienneté de l'immigration algérienne, les descendants des premières générations n'entrent pas dans la définition de L'INSEE et ne sont pas inclus dans les statistiques.

Il existe bien une particularité algérienne, si on devait la comparée avec d'autres émigrations, comme l'Italienne qui a eu plusieurs destinations (USA, Amérique du Sud, Australie, Allemagne..), l'émigration algérienne a longtemps eu une quasi unique destination celle de la France, ces dernières années le Canada enregistre de plus en plus d'Algériens qui s'établissent sur son sol par le biais du programme de l'immigration de travailleurs qualifiés ou bien de celui des études.

Le nombre d'algériens a augmenté de façon continue sur le sol canadien au cours des années 1990 (la décennie noire) pour atteindre 40000 en 2004 (Camarasa-Bellaube, 2010) et continu de se développer de 3000 à 4000 unités par an, c'est loin derrière la France qui accorde, depuis les années 2010, 25000 titres d'admissions par an pour les algériens, d'ailleurs, les trois quarts des algériens de l'étranger vivent dans l'Hexagone.

Influences culturelles sur la décision d'immigration chez les étudiants Algériens

Cette particularité de l'immigration algérienne qui remonte dans le temps, est expliquée par Abdelmalek Sayad en désignant tout d'abord un « premier âge » de celle-là, qui souligne l'importance quantitative d'une première « vague migratoire », mais aussi pour montrer les modalités et les objectifs des circulations de l'époque. Une émigration ordonnée car ordonnée par la famille et visant des hommes adultes (d'une vingtaine d'année), qui partaient seuls en s'inscrivant dans un mouvement de noria entre les deux pays.

« L'émigration en France avait alors pour fonction première de donner aux communautés paysannes, incapables de se suffire à elles-mêmes par leurs activités agricoles, les moyens de se perpétuer en tant que telles » (Sayad, 1979). Ce qui a engendré une instabilité professionnelles et résidentielle pour la majorité de ces algériens qui étaient finalement une variable d'ajustement sur le marché du travail en France, car cette immigration fournissait une main d'œuvre de base. (Gallissot, 1983).

Ces algériens recherchaient les salaires les plus élevés ce qui explique leur concentration dans les grandes villes surtout la région parisienne, néanmoins cette main d'œuvre était destinée aux emplois les moins rémunérateurs. D'ailleurs ils vivaient dans des conditions précaires d'autant plus qu'ils devaient économiser jusqu'à la moitié de leur salaire pour l'envoyer au pays (Muracciole, 1950) car leur objectif à moyen terme était de retourner chez eux.

L'émigration des années 1920 et 1930 était majoritairement issue des régions kabyles ou les institutions communautaires avaient résisté à la colonisation et continuaient à gérer les villages (Morizot, 1962). La famille ainsi que l'assemblée des anciens du village (Tajdmaat), avaient un rôle dans le choix des personnes pour cette « mission » temporaire en France en s'appuyant sur le droit coutumier, aussi l'émigré ne pouvait pas facilement se dérober de la surveillance communautaire faite même dans les hôtels de la banlieue parisienne où il résidait, « c'était un paysan mandaté au service du monde paysan » (Sayad, 1999).

Toutefois une partie de cette immigration de l'entre deux guerres était installée en France « sans espoir de retour », certains de ces « égarés » y étaient même enterrés notamment au cimetière franco-musulman de Bobigny fondé en 1935. Cette partie d'immigré qui s'est détournée de leur mission première et des attentes de ceux qu'ils les avaient envoyés, représentés un quart des algériens présents en France (Rager, 1950).

Les migrants considérés comme tels étaient tombés en errance ou bien c'étaient mariés ou vivaient en concubinage avec une française. En Kabylie, ces hommes représentaient l'échec d'un projet migratoire qui avait comme objectif de perpétuer le mode de vie vernaculaire. En métropole, ces milliers de couples n'attiraient que faiblement l'attention. L'enquête historique la plus précise sur la question porte sur la région lyonnaise : en 1936, environ un quart des immigrés ne participaient plus de la noria et avaient une ancienneté de présence continue dans la ville comprise entre 5 et 15 ans (Massard- Guilbaud, 1995).

D'ailleurs dès les années 1930 des centaines de recherches policières ont été déclenchées en région parisienne, car des familles de Kabylie étaient sans nouvelles d'un proche parti depuis des années. Ces émigrés étaient soit dans l'indigence ou bien établis professionnellement et socialement.

Ce premier âge de l'immigration composé d'un fond migratoire stable avec la présence en son sein d'une minorité francophone et scolarisé, qui faisait de la métropole un espace d'ascension sociale pour elle et d'individualisation des trajectoires notamment dans le domaine de l'emploi. (Gallissot, 1983).

Abdelmalek Sayad parlait des émigrés « amjahin » (pluriel du terme kabyle amjah), l'émigré « amjah » est « littéralement celui qui est perdu, détruit, anéanti (par un malheur ou une

catastrophe), qui a changé de chemin, de direction en cours de route (...) il est celui dont on peut dire approximativement qu'il est un "déviant", un "marginal", un "individualiste" » (Sayad, 1999).

Aujourd'hui l'émigré algérien a changé de profil, il peut être un clandestin (sans papier) mais bien intégré, donc ayant un emploi assez régulier et habitant un logement décent. Il peut être aussi détenteur de carte de séjour soit familiale (regroupement familial ou bien par mariage), ou bien salarié d'une entreprise, sans oublier les étudiants. Cette dernière catégorie est attirée par la France pour diverses raisons, historiques et culturelles que nous venons de voir mais aussi par la proximité géographique et linguistique.

La France a mis en place « l'immigration choisie » depuis 2006, afin d'attirer les meilleurs étudiants dans leurs disciplines qui seront un atout pour l'économie du pays d'accueil.

Il est important de souligner que beaucoup d'universités françaises profitent de cette manne pour ne pas fermer certaines spécialités en pertes de vitesse, étant donné que les étudiants locaux ne s'y intéressent pas, car une fois le diplôme obtenu, il n'est pas évident de trouver du travail, cela concerne surtout les spécialités des Sciences Humaines et Sociales.

Un étudiants algérien doit non seulement prouver son niveau en langue française en passant le test de français dans son pays d'origine mais aussi avoir dans son dossier, de très bons résultats durant son cursus et démontrer sa motivation lors de l'entretien, qui validera ou pas l'accord pour le visa d'études.

Ces étudiants sont poussés par la recherche de meilleures conditions de vie, et la perspective d'un avenir professionnel et social dans un pays occidental développé offrant plus d'opportunités que leur pays d'origine. Ce désir de départ vers la France spécialement est encouragé par le réseau familial et les connaissances déjà sur place et qui ont font la promotion de manière directe ou indirecte.

Le fait de revenir au village durant les vacances, ses étudiants sont observés par l'entourage (famille, voisins, amis.....) : leurs vêtements, accessoires, moyens et leurs dépenses, profitant d'un taux de change conséquent vis-à-vis de la monnaie nationale. Ils sont aussi questionnés sur leur vie de l'autre rive de la méditerranée, ce qui ne fait qu'augmenter la curiosité et l'envie de partir pour avoir la même chose.

Une sorte d'émulation s'installe poussée par l'admiration de ces « exemples » qu'il faudra suivre et faire au moins pareil sinon plus. La famille joue un rôle important et généralement ne s'oppose pas au choix de partir, car l'immigration est vue comme quelque chose de méliorative, donc aidée et encouragée, non seulement pour le bien matériel de leur enfant mais aussi pour les retombées « financières », envisagées à court moyen terme, et qui toucheront toute la famille. Dans certaines famille, les enfants sont baignés dans un environnement culturel ou les références viennent d'un pays vu comme exemplaire, surtout si un membre de cette famille ou une connaissance proche y résident, elle sera considéré comme modèle à suivre.

Le rayonnement culturel des pays occidentaux affiché par les différents moyens de communication et d'information, le développement des réseaux sociaux qui facilitent l'accession de l'étudiant à un autre monde sans se déplacer, et peut être un observateur direct de ce qui se passe ailleurs, en retenant généralement que le côté positif et les choses qui lui manque dans son pays, ce qui va renforcer sa conviction que cet ailleurs sera mieux pour lui et son avenir.

Ce qui était vu dans le passé comme un interdit, comme par exemple se marier avec une française, est aujourd'hui vu comme une réussite sociale car ouvrant le droit à la carte de séjours et tous les « bienfaits » qui vont avec, à savoir couverture sociale, assurance maladie, emploi, différentes aides pour le logement et les allocations pour les enfants.

Influences culturelles sur la décision d'immigration chez les étudiants Algériens

Les étudiants algériens, pour la plupart ne comptent pas revenir dans leur pays natal, sauf pour des vacances, ils aspirent à trouver un emploi à l'issue de leurs études, pour avoir un titre de séjour salarié, ou bien entamer des démarches pour un changement de statut d'étudiant à commerçant avant même d'avoir validé leur années universitaires.

Ce changement de statut qui est régi par la loi du pays hôte, n'est pas évident à avoir et les conditions sont souvent décourageantes pour les futurs employeurs, car les délais de réponse sont longs puis il y a des frais à payer par cet employeur désirant recruter un étranger, sans oublier que le poste proposé doit correspondre au niveau et domaine d'études ce qui empêche les étudiants à postuler pour n'importe quelle annonce de recrutement.

Pour certaines spécialités où il y a un manque flagrant dans le domaine, comme la médecine, les étudiants de cette spécialité, une fois leur formation universitaire terminée, pourront avoir accès à ce changement de statut plus facilement, car c'est un secteur recruteur sous tensions et il y a des facilités dans ce sens, mais pour d'autres étudiants comme ceux des Sciences Sociales et Humaines, les chances de trouver un poste de travail correspondant à leur diplôme est très mince, ce qui les pousse à se convertir en créateur d'entreprise pour avoir un changement de statut vers celui de commerçant ou bien vont essayer de se marier avec une personne qui a la nationalité française, pour obtenir un titre de séjour « vie privée et familiale ».

D'ailleurs cette dernière option est favorable aux algériens comparativement aux autres nationalités étrangères, car une fois passé la première année (le premier titre de séjour d'un an), il est possible de demander une carte de résidence de dix ans, ce qui synonyme de stabilité administrative et donc professionnelle. Ceci est régi par les accords franco- algérien de 1968, relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour des ressortissants algériens et de leurs familles.

5-Conclusion

Entamer des études en Algérie est subordonné par l'obtention du Bac, par la suite l'étudiant sera en mesure de suivre des enseignements dans une des spécialités, selon sa moyenne qui conditionnera son choix, car on ne peut pas s'inscrire dans n'importe quelle faculté, les plus cotées exigent, en effet, des moyennes élevées, donc attirent les meilleurs bacheliers, pour les autres qui ont eu tout juste la moyenne au dit Bac ou bien les rachetés, ils seront orientés là où il y a de la place et où il y a le moins d'exigences à l'entrée. L'une des raisons qui justifie le nombre important des étudiants inscrits en première année Sciences Sociales et Humaines (1500 pour la faculté de Tizi Ouzou, en moyenne).

Des étudiants qui n'ont pas forcément pu choisir leur spécialité et qui pensent soit à l'abandon, la réorientation ou bien de continuer dans ce cursus et entreprendre des démarches pour l'obtention d'un visa d'études, dans l'objectif de s'ouvrir un autre horizon plus favorable pour leur vie future. Beaucoup de ces étudiants qui s'inscrivent dans cette perspective d'immigration ont dans leur entourage des expériences dans ce sens qui les incitent, de manière directe ou pas, à entreprendre ce projet avec toutes les étapes et les obstacles qu'il contient. La persévérance est de mise et le résultat n'est pas garanti.

Les pays européens, et La France particulièrement attire le plus d'étudiants algériens, pour des raisons historiques, culturelles et linguistiques, la promotion faite dans ce sens est efficace non seulement à partir de ce pays hôte, mais aussi du pays de départ. Le niveau des universités françaises est souvent mis en exergue, mais aussi le mode de vie et la culture française sont très appréciés car l'information circule via les réseaux sociaux et parvient de manière rapide aux étudiants Algériens, qui en retiennent finalement que les aspects qu'ils jugent positifs et correspondants à leur attentes actuelles et futures. La modernité, le développement économique et le système social, que présente un pays comme la France, encouragent l'étudiant algérien à tenter

Mekacher Mohammed amine

l'aventure qui est calculée par rapport aux bénéfices qu'il pourra en tirer pour améliorer sa condition financière avant tout autre chose.

Le fait est que la monnaie nationale est dévaluée et en perte de vitesse par rapport à un Euro de plus en plus côté, et qui frôle des sommets sur le marché parallèle, incite l'étudiant à œuvrer pour trouver un emploi dans l'hexagone et pour cela il fera preuve de ténacité et s'appuiera sur le réseau de soutien familial ou celui de ses connaissances pour pouvoir s'intégrer dans ce marché de travail, peu importe le poste du moment que s'est payé en Euro.

Tout est finalement là, dans son pays d'origine et celui de l'autre côté de la méditerranée, pour lui envoyer des signaux positifs incitatifs pour qu'il se décide à entamer la fameuse procédure qui débouchera, peut-être, à l'obtention de cette fameuse clef, qu'est le visa, pour pouvoir commencer une nouvelle vie pleine d'espoir et de rêve, et sera confronté à une réalité souvent dure et éloignée de ce qu'il avait imaginé.

6-Bibliographie

Livres :

- Benedict R. (1934), *Patterns of Culture*: Houghton Mifflin Company, New York ;
- Boas.F (1927), *Franz Boas, Primitive Art*, Dover ,New York, ;
- CAMARASA-BELLAUBE M., YANNIC A. (2010), *La Méditerranée sur les rives du Saint-Laurent. Une histoire des Algériens au Canada*, Publibook, Paris ;
- Catherine Wihtol de Wenden (2016), *Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer*, Autrement, paris ;
- Dubois B. (1987), *Culture et marketing, Recherche et Applications en marketing*, Paris ;
- Durkheim E. (1888), «Introduction à la sociologie de la famille », *Annales de Faculté des lettres de Bordeaux*, Bordeaux ;
- GALLISSOT R. (1983), « Émigration coloniale, immigration post-coloniale : le mouvement de va-et-vient entre l'Algérie et la France depuis les origines anticipatrices de la mobilisation des "travailleurs coloniaux" », in *Maghrébins en France : émigrés ou immigrés ?*, Éditions du CNRS, Paris ;
- Hofstede G. et Bollinger D. (1987), *Les différences culturelles dans le management*, E.Organis, Paris ;
- Hofstede G. et Bond M. H. (1988), *The Confucius connection : from cultural roots to economic growth*, *Organizationnal Dynamics*, Spring, New York ;
- Kluckhohn F. R. et Strodtbeck F. R. (1961), *Variations in value orientations*, Greenwood Press, Boston ;
- Kroeber A. L. et Kluckhohn C. (1952), *Culture : a critical review of concepts and l'immigré*, Seuil, Paris.
- Linton R. et Kardiner A. (1969), *L'Individu dans sa société. Essais d'anthropologie psychanalytique*, Gallimard, Paris ;
- MASSARD-GUILBAUD G. (1995), *Des Algériens à Lyon. De la Grande Guerre au Front Populaire*, Harmattan, Paris.
- MEYNIER G. (2015), *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX siècle*, Bouchène, Saint-Denis ;
- MEYNIER G. (2004), « L'immigration algérienne en France, une immigration qui fait problème ? Réflexions sur la responsabilité de l'État », Éditions rue d'Ulm, Paris ;
- MORIZOT J. (1962), *L'Algérie kabylisée*, Jean Peyronnet, Paris ;
- MURACCIOLE L. (1950), *L'Émigration algérienne, Aspects économique sociaux et juridiques*, Bibliothèque de la faculté de droit, Alger ;
- NOIRIEL G (1988), *Le Creuset français. Histoire de l'immigration XIXe-XXe*, le Seuil, Paris ;
- NOIRIEL G. (2007), *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe) Discours publics, humiliations privées*, Fayard, Paris ;
- NOIRIEL G. (1986), *Les Ouvriers dans la société française*, Seuil, Paris ;
- RAGER J.-J. [1950], *Les Musulmans algériens en France et dans les pays islamiques*, Les Belles Lettres, Paris ;
- STORA B. (1990), « Histoire politique de l'immigration algérienne en France (1922-1962) », Thèse d'État en histoire, université de Paris-Val-de-Marne ;
- STORA B. (1992), *Ils venaient d'Algérie. L'immigration algérienne en France 1912-1962*, Fayard, Paris ;
- Tylor E. (1871), *Primitive Culture*, Seuil, Paris ;

Articles :

- GALLISSOT R. (1969), « Les classes sociales en Algérie. Au-delà de Bourdieu et Sayad », L'Homme et la société, vol. 14, no 1, Paris ;
- SAYAD A (1979), « Les trois âges de l'immigration algérienne », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 1, n° 15;Bruxelles ;
- SAYAD A. (1975), « Elghorba : le mécanisme de reproduction de L'émigration », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 1, no 2, Bruxelles ;